

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DU CONSEIL PLENIER DE L'UFR D'ANTHROPOLOGIE,
DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE
du jeudi 28 octobre 2021**

Présent.es : Stéphane CHRETIEN, Gilles RAVENEAU, Cécile FAVRE, Bianca BOTEÀ, Spyros FRANGUIADAKIS, Anne de CRESCENZO, Alexis LAURENT, Corinne ROSTAING, Sophie BEROUÏ, Bruno MILLY, Bianca BOTEÀ, Manon MORET, Alexandre DUBIEF, Margaux TROUILLOUD, Léo TIXADOR, Asma OULARBI, Yanis CHAVAILLARD

Excusé.es : Michèle CROS (procuration donnée à Gilles RAVENEAU), Estelle BONNET (procuration donnée à Corinne ROSTAING), Cécile WOLFF (procuration donnée à Anne de CRESCENZO, Julien BONDAZ, Thibaut RIOUFREYÏ (procuration donnée à Sophie BEROUÏ)

Invité.es : Perrine GUENAUÏ, Valérie LOBSTEIN (Uniquement pour le point sur l'accréditation), Fatima HADDANE (Uniquement pour le point sur l'accréditation)

Président.es : David GARIBAY

Secrétaire de séance : Adeline PERARDELLE

1. Capacité d'accueil master

Les membres du conseil valident les capacités d'accueils proposées

**1 CONTRE
12 POUR**

2. Motion sur le travail à distance porté par les BIATSS

« Suite à la crise pandémique et aux différents confinements qui ont généralisé le travail à distance mis en place par l'université Lyon 2, les membres du conseil soulignent la forte mobilisation l'équipe administrative de l'UFR ASSP pendant cette période. L'organisation et le maintien de l'activité « à distance » a entraîné des dépenses supplémentaires : électricité, connexion internet, chauffage, papiers et cartouches d'encre, installation du poste de travail, subvention des repas. Les membres du conseil demandent à ce que ces coûts supplémentaires, qui n'ont pas à être supportés par les agents, soient pris en charge par l'université »

Approuvé à l'unanimité

